

News 6 Arbitrage AWBB - 02/10/2015

Les compétences de l'arbitre



Professionnelles

- Condition physique
- Connaissance des règles
- Technique d'arbitrage



Personnelles

- Capacité d'apprentissage
- Goût pour la qualité
- Travail en équipe
- Capacité de communication
- Résistance au stress

Dans le milieu professionnel, chaque travailleur a droit à la description de son poste de travail, « job description » si on préfère l'anglicisme. La description du poste reprend les compétences que doit posséder le titulaire : compétences professionnelles et compétences personnelles des personnes. A partir de cette description, il est possible de mieux évaluer les performances des titulaires du poste et ainsi de mieux cerner leur potentiel.

Ce qui est valable dans le milieu professionnel, l'est aussi valable dans le milieu arbitral. La tâche d'arbitre requiert un ensemble de compétences, professionnelles et personnelles, que les arbitres, même s'ils en possèdent certaines de manière naturelle, peuvent toujours les travailler et les améliorer. Ce travail fait partie du professionnalisme que doit posséder tout arbitre motivé, non seulement à progresser, mais tout simplement, à bien faire son travail.

Au début de saison il convient, donc, de passer en revue l'ensemble des compétences à posséder et de se faire une petite auto-évaluation de manière à se fixer des objectifs de travail pour les rencontres à venir. Ce travail personnel, à réaliser autant que possible avec la complicité d'un mentor, devra être complété, à fur et à mesure que la saison progresse avec des conseils donnés par les formateurs.

Passons en revue les compétences que doivent posséder les arbitres :

1) Compétences professionnelles

- a) **Condition physique** : La première et la plus importante compétence d'un arbitre. Il convient de la travailler en tout moment. Sans une bonne condition physique, l'arbitre ne pourrait jamais mener à bien son travail. La condition physique contribue à améliorer l'apparence personnelle de l'arbitre et à lui donner l'état de sérénité utile durant le money time.
- b) **Connaissances des règles et du basket** : L'arbitre doit maîtriser les règles du jeu et posséder aussi des connaissances de la technique de jeu. Ces deux connaissances doivent lui permettre de mieux cerner ses critères de jugement pendant la rencontre et de fixer ainsi sa ligne d'arbitrage qui doit servir à bien gérer la rencontre. Pour rappel : la gestion et les critères constituent les deux éléments de base pour réussir un bon arbitrage.
- c) **Technique d'arbitrage** : Composée du placement, de la mécanique et de la signalisation. La technique permet d'être bien placé de manière à bien juger les différentes situations et de bien travailler avec le collègue. La bonne signalisation aide à communiquer avec les autres acteurs de la rencontre ; elle renforce aussi notre crédibilité auprès de joueurs et coaches. La technique doit s'effectuer de manière automatique de sorte que toute votre attention se centre sur la lecture du jeu et l'établissement de la ligne d'arbitrage.

2) Compétences personnelles

- a) **Capacité d'apprentissage** : L'arbitre doit être *toujours* prêt à s'améliorer, il ne peut pas être uniquement arbitre pendant les week-ends. Il doit se fixer un plan de travail pour la semaine : préparation physique, matchs d'entraînement, aller voir d'autres rencontres, parler avec son mentor, analyser des vidéos... mais il y a aussi d'autres apprentissages possibles : langues, informatique... tout peut aider à s'améliorer. Le slogan « on ne s'arrête jamais d'apprendre » est toujours d'application dans le domaine de l'arbitrage.
- b) **Goût pour la qualité** : L'arbitre doit donner le mieux de lui-même lors de chaque match. Il ne peut pas se contenter d'une prestation minimale : toutes équipes méritent un arbitrage de qualité et les arbitres doivent donner le mieux d'eux-mêmes. Une attitude arrogante, méprisante vis-à-vis d'une rencontre, des joueurs est inacceptable. L'erreur est humaine, la nonchalance aussi. La première est acceptée, la deuxième non. L'arbitre doit de se donner au maximum lors de chaque rencontre, il doit avoir le goût de la qualité, du travail bien fait, du service bien rendu.
- c) **Travail en équipe** : L'arbitre n'agit pas seul sur le terrain ; il travaille en coopération étroite avec l'(les)autre(s) collègue(s), avec les officiels de table, avec les délégués des équipes, avec les coaches. Il doit apprendre à savoir tout de chacun de ses partenaires. Il n'est pas possible d'arbitrer chaque semaine avec son meilleur copain, mais le professionnalisme signifie aussi de bien s'adapter aux caractéristiques du collègue. Respecter le travail des officiels de table, leur faire sentir qu'ils font partie de manière intégrale de la troisième équipe, voici ce que signifie travailler en équipe. Il en est de même avec les délégués des équipes et avec les entraîneurs ; si vous apprenez à bien les intégrer et à valoriser leur rôle, vous allez avoir des alliés, qui peuvent vous rendre la gestion du match plus facile ; si votre attitude est simplement autoritaire, méprisante, alors tenez-vous en aux conséquences.
- d) **Capacité de communication** : Ouvrez-vous des canaux de communication ? Il ne faut pas avoir peur de parler mais pas de bavarder. Vous devez mettre les gens en confiance, être à leur écoute, comprendre leurs frustrations : cela veut dire avoir de l'empathie. Savoir communiquer signifie aussi savoir dire non, cela suffit, *basta*. La communication n'est pas uniforme, mais elle doit s'adapter aux caractéristiques de la rencontre. La plainte la plus entendue lors des échanges avec les coaches, les entraîneurs, est le manque de communication avec les arbitres. Apprendre à communiquer fait partie des compétences personnelles ; certains sont mieux doués que d'autres, chacun doit avoir un style adapté à sa personnalité, mais tous, nous devons communiquer. Et cela, il importe de souligner le langage corporel, qui représente à lui seul 55% de notre communication.

- e) **Résistance au stress** : L'arbitre va être soumis pendant 40 minutes à toutes sortes de pressions : il va être tout seul contre les autres. L'arbitre doit, par conséquent, apprendre à résister au stress, à savoir gérer les cris du public, les attitudes déifiantes des joueurs et des entraîneurs, les commentaires perfides et intéressés des dirigeants... L'arbitre ne doit pas s'attendre à une attitude gentille des autres acteurs : ils n'ont qu'un objectif remporter la rencontre et, en général, ils sont d'avis que la fin justifie les moyens, y inclus mettre de la pression sur les arbitres. L'arbitre doit donc se préparer mentalement à faire face à cette pression, à prendre des décisions sous la pression, à établir une ligne de gestion sous le feu croisé des deux équipes.

Il n'a jamais été facile d'être arbitre. Dans la société actuelle, caractérisée par la concurrence entre les personnes et le refus de l'autorité, arbitrer est devenu une tâche encore plus difficile. L'arbitre doit plus que jamais se préparer, se perfectionner pour apprendre à mieux gérer la rencontre et à renforcer ses capacités de leadership. Toutes les compétences dont nous avons parlé ne sont pas acquises. Chaque arbitre doit les travailler en fonction de sa personnalité et c'est dans ce travail que le Département apprécie la qualité d'un arbitre et évalue son potentiel. C'est maintenant le moment de bien s'auto-évaluer et de se demander quels sont mes points faibles à travailler, à améliorer lors de la saison.

Jambes, 2 octobre 2015

N'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, vos situations particulières rencontrées lors de vos rencontres ; le département tiendra compte de votre interactivité !

Des idées, des cas vécus ? Ça nous intéresse !



Envoyez-les à l'adresse suivante :

h.forthomme@awbb.be